

JOURNAL OFFICIEL

FRANÇAIS DE LA LIBERTÉ

Jusqu'à nouvel avis le Journal Officiel Français de la Liberté se vend exclusivement au numéro

"L'éternelle vigilance est le prix de la Liberté"

Le Journal Officiel Français de la Liberté comprend: les textes Organiques, les Décisions, les Lois, les Décrets, les Arrêtés, les Circulaires et Règlements, divers documents.

sommaire:

Déclaration du Comité National de la Liberté du 14 juillet 2002
Décision n°24 Promotion à l'Ordre de la Liberté du 14 juillet 2002

p1, 2, 3 et 4
p 5 et 6

Déclaration du Comité National de la Liberté du 14 juillet 2002

Le Monde Libre est confronté à sa plus grande crise morale depuis plus de deux siècles. Nos systèmes politiques sont à bout de souffle, et leurs perversions deviennent tellement visibles que l'ensemble des Hommes savent qu'ils ne peuvent plus leur faire Confiance.

Le Monde Libre est entrain de sombrer sous la dictature des étatismes! L'assise morale de nos sociétés est directement remise en cause.

Si la prétention de séparation des pouvoirs est garante de Démocratie, l'inconscient collectif du Monde Libre perçoit que ce n'était qu'une aspiration pour nombre de Pays et non une réalité, que nos institutions prétendues démocratiques perverses ne sont plus garantes de Liberté, de Justice!

En France nous avons eu spectacle d'un "président" de la "république" faisant lire son discours d'ouverture de la session de l'Assemblée Nationale par l'interdiction qu'il aurait d'y pénétrer, sous motif de séparation des pouvoirs; et ce même président, n'hésitant pas à siéger au même moment, au titre de président du conseil supérieur de la magistrature!

Le Symbole est fort, cette double image révèle aux yeux de la Nation française et des Peuples de France que l'appareil judiciaire français prétendu justice, n'est en réalité qu'un outil de l'exécutif! Et le chef de l'état est chef des magistrats fonctionnaires français comme il est le chef des Armées!

Pire, à ce même conseil "supérieur" de la magistrature, les Juges élus ne sont pas représentés, affirmant du même coup et à contrario, que la justice pénale, électorale, civile au niveau des tribunaux d'instance ou de grande instance sont tous des outils de l'exécutif!

Sous oublier la cour de cassation, le conseil d'état ou le conseil constitutionnel ayant garanti au soit-disant président, l'immunité pénale pour sa corruption établie!

Qui pourrait encore croire dans une telle "justice" où la procédure n'est qu'un outil de l'exécutif pour pervertir la Loi, perversion exécutée par ceux qui devraient en être les Défenseurs!

La base même de notre constitution est bafouée et les termes de l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen préambule à celle-ci, sont constitués et établis :

"Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution".

L'Etat intitulé : "république française" n'a donc plus de Constitution,

De toutes parts les Peuples de France aspirent à leur reconnaissance et nous saluons présentement la naissance de l'Assemblée Législative Corse,

La France reprend le Chemin de la Liberté après plus de deux Siècles de soumission aux forces de l'étatisme assurées d'impunité par des magistrats fonctionnaires.

Ces magistrats fonctionnaires collaboraient jusqu'à l'ignoble, et, il y a soixante ans, le 13 juillet, l'étatisme français plongeait dans l'infâme en livrant femmes et Enfants à leurs bourreaux!

Soixante ans plus tard, les héritiers de ces mêmes magistrats, contrôlant les commissions de propagande au moment des élections, après avoir tenté de réveiller la bête de haine, imposaient à notre Pays, de choisir entre l'inqualifiable et l'inacceptable!

Par cette censure effectuée et ce triste choix imposé, la légitimité politique de ceux qui prétendent représenter l'état intitulé : "république française" n'est plus,

Le 14 juillet était la Fête de la Fédération et pour nous il n'est de plus grande importance que cette date Symbolique retrouve enfin sa véritable signification.

Pour nous la grandeur d'un Pays, n'est pas celle d'une population asservie à ceux qui détiennent le pouvoir; pour nous, la véritable Grandeur d'un Pays, est celle de chacun de ses Citoyens qui peuvent Vivre debout, en harmonie avec leur Héritage dans leur recherche du Bonheur, et non devoir se soumettre, se contorsionner, devant un étatisme corrompu pour arriver à Survivre

Nous avons toujours eu horreur des tentatives de manipulation de la Presse car dans l'absolu, le Journaliste n'a comme garantie à sa Liberté que celle de son intégrité, même s'il a des idées contraires au choix de l'Autre.

Il a Devoir de les exprimer sans occulter les réalités et sa probité dans son Savoir lui garantit le Respect que chacun lui doit pour son Courage.

C'est dans ce sens que nous saluons la Presse française, et nous avons été heureux qu'elle se fasse écho de l'indignation des familles dans la dernière décision rendue concernant le sang contaminé!

C'est dans ce sens aussi que nous appelons la Presse française à une extrême vigilance car il est clair que le regroupement de la Gendarmerie et de la Police sous l'autorité d'un ministre de l'intérieur qui a organisé le racket dans les Hauts de Seine des Entreprises n'a de volonté qu'une reprise en mains de la sûreté en tentant d'interdire tout ce qui pourrait remettre en cause l'étatisme français corrompu.

Beaucoup d'Hommes tentent par tous les moyens de faire éclater la camisole mentale dans laquelle veut nous enfermer l'étatisme. L'intérêt général n'est plus qu'un justificatif à l'avidité, l'intérêt général n'est plus que celui de la corruption.

Dans ce sens, nous n'avons pas vraiment compris l'opportunité d'une remise en cause du Smig par le MEDEF. Les Salariés des Entreprises Privés comme les Entreprises elles-mêmes, ne peuvent porter les privilèges de l'étatisme et les intérêts d'un étato-capitalisme dont le principal enjeu est le maintien de ce même étatisme !

Mais il est vrai, le vice-président de cet organisme n'était que le bras droit de celui qui se voudrait nouveau parrain de l'étato-capitalisme et qui n'a eu de cesse de nous combattre et de vouloir maintenir la division sociétale passée dans l'espoir qu'après la chute du mur de Berlin, le poids de l'étatisme fera sombrer l'ensemble des acquits sociaux en maintenant volontairement confusion entre Salariés du Privé et fonctionnaires.

Cet étato-capitalisme vit de concessions monopolistiques et de passes droits. Les Entreprises Privées doivent prendre en responsabilité leurs Salariés et leur assurer Sécurité de leurs revenus face aux membres d'un étatisme avide. Tout doit être engagé pour mettre à jour la véritable scission sociale et briser définitivement une "lutte des classes" qui n'a de volonté que de protéger les privilèges des membres de l'étatisme, que ce soit l'étato- collectivisme ou l'étato-capitalisme!

Nous avons en ce moment une pensée émue pour le Peuple Basque de nouveau dans la tourmente suite aux exactions despotiques d'un magistrat fonctionnaire espagnol.

La lutte par tous les moyens contre ceux qui prétendent rendre justice et ne sont que des bras armés des étatismes corrompus est plus légitime que jamais.

Nous savons aussi qu'accord a été passé entre l'état intitulé : "république française" et l'étatisme espagnol pour arriver à faire échec aux légitimes aspirations du Peuple Basque.

Il est nécessaire que l'ensemble des Peuples de France soit solidaire, bâillonner le Peuple Basque aujourd'hui, c'est accepter que demain le Peuple Corse soit bâillonné! Ou le Peuple Alsacien ou de Savoie!

L'étatisme ayant asservi l'état intitulé : "république française" tente par tous les moyens de se maintenir.

Après avoir véhiculé un anti-américanisme primaire, les mêmes, les membres de l'étatisme, invitent Cadets et Courageux Pompiers de New York pour tenter d'occulter leur responsabilité! Jouant sur l'épate médiatique, ils n'hésitent pas dans le même temps à faire un double jeu affligeant en alimentant dorénavant un anti-mondialisme où les seuls visés seront les Etats Unis d'Amérique et l'affaire vivendi en était symptomatique : de l'exception culturelle à une volonté de domination mondiale audio visuelle!

Nous saluons à cette occasion le Courageux Peuple américain et si certains tentent de lui faire croire qu'il serait aujourd'hui mal Aimé nous lui rappelons qu'au temps des soviétiques, du nazisme ou de l'empire du Japon le désamour était preuve de Civilisation.

Certains aussi, peuvent prétendre vous Aimer, une simple soumission à leurs choix encore plus aisée dans une fausse affection, n'hésitant pas à vous bafouer le jour de votre inutilité!

Pour nous, comment pourrions-nous oublier que c'est l'étatisme français qui a réveillé l'intégrisme islamique en installant aux portes de Paris un gouvernement provisoire en exil pour déstabiliser le régime iranien pro-américain et espérer se fournir en produit pétrolier à moindre prix!

Comment pourrions-nous oublier que c'est sur la prétention d'"intérêts" supérieurs de la Nation que le présent "président" de l'état intitulé : "république française", a garanti impunité aux terroristes islamiques agissant dans le Monde Libre! N'hésitant pas à leur offrir l'immunité diplomatique pour les soustraire à la Police de notre Pays!

Nous saluons la Cour Suprême des Etats Unis d'Amérique pour sa Décision de renforcement des Jurys Populaires en matière de Justice imposant que les condamnations les plus lourdes soient rendues directement par ces mêmes Jurys.

En France, chacun est conscient que la politique de l'état intitulé : "république française" n'est plus dirigée par la recherche de l'intérêt général mais seulement par celui de la corruption et celui qui s'en déclare président en est le triste exemple.

Dans ce sens, nous avons Devoir de rassurer nos partenaires européens et nous comprenons leurs inquiétudes suite à l'audit des comptes de l'état intitulé : "république française" qui affirme que les comptes présentés sont faux, pas ceux d'une Entreprise, non ceux du Pays!

Ils sont faux malgré leur diffusion bimensuelle à l'ensemble des responsables de cet "état" démontrant une complicité de l'ensemble des forces politiques autorisées remontant jusqu'à l'assemblée nationale!

Comme nous l'avions affirmé, l'arrivée de sociétés françaises en Bourse de New York dont les habitudes de rigueur sont à l'image de sa "justice" et de sa "république", a signifié la gangrène mentale, donnant les basses habitudes d'un calcul postériorisé pour un obtenir un résultat définit!

L'inconscient collectif français perçoit que l'ensemble de l'appareil étatique en France n'est plus qu'une énorme escroquerie et que l'appareil judiciaire français ne peut plus se prétendre Justice et n'est plus qu'un outil au service de qui détient le pouvoir.

C'est dans ce cadre très lourd qu'il nous appartient de remettre en activité un Comité de Sûreté Générale qui aura charge d'assurer les actions de police politique,

Certains seront surpris de la promotion à l'Ordre de la Liberté de ce 14 juillet 2002 de nombreux militants Basques ainsi que de leurs Victimes Innocentes, par exemple, au titre de leur mission du maintien de l'ordre.

Notre volonté est d'amener la Paix, prévoir l'évolution nécessaire de nos Institutions pour le Continent européen, et permettre à chaque homme de pouvoir exprimer sa recherche du Bonheur.

Notre Vie est dérisoire, 700.000 heures. Et si, au lieu de la recherche du "pouvoir" dans une compétition où il y a plus de perdants que de gagnants, nous envisagions l'émulation dans un gagnant-gagnant animé par le Tendre vers le Bien-Faire.

Les magistrats fonctionnaires français en entravant notre expression et en encourageant l'inqualifiable ont choisi leur destin, quelques exceptions seront nommées magistrats fédéraux mais l'immense majorité devront être punis et même simplement pour complicité puisqu'ils ont refusé de condamner leurs collègues! Le corporatisme et l'illégitimité ne peuvent être supérieurs à la Liberté des Peuples.

Le 21 avril 2002 restera pour nous un drame à la France!

pour le Comité National de la Liberté
∞ le coordonnateur

Décision n° 24

Ordre de la Liberté
Promotion du 14 juillet 2002
"Jacques Pierre Brissot"

Vu la Décision n° 19 du 26 février 2002 instituant l'Ordre de la Liberté
Au nom des Peuples composant la Nation française,
au nom du Comité National de la Liberté,
nous, coordonnateur, déclarons promus à l'Ordre de la Liberté,

Déclarés "Morts pour la France" :
Monsieur Leonet Josu,
Ouvrier

Monsieur Marcelli Dominique
AC

Monsieur Santoni François
AC

Monsieur Santos José Angel,
Ouvrier

Au titre des Forces de l'Ordre :
Monsieur Carrau Bernard
Gendarme

Monsieur Larroudé Gérard
Gendarme

Au titre de la Liberté de la Presse :
Monsieur Cabeza Pablo

Monsieur Recalde Jose Ramon

Au titre de la reconnaissance du Peuple Alsacien :
Monsieur Bur Yves

Monsieur Richert Philippe

Au titre de la reconnaissance du Peuple Basque :
Monsieur Abeberry Jakes

Monsieur Arizcuren Ruiz Jose Javier

Monsieur Arzalluz Xavier

Monsieur Belin Pantxo

Monsieur Berasarte José Luis Michelena

Monsieur Corcuera Retegui Mikel

Monsieur Delissagaray Renaud

Monsieur Etcheverry Jean Noël

Monsieur Etxeberria Rufi

Monsieur Galant Jean-Michel

Madame Gonzalez Belen

Monsieur Gorostiaga Koldo

Monsieur Gorrotxategi Jon

Monsieur Ibarretxe Juan José

Monsieur Alain Iriart

Monsieur Iruin Inigo

Monsieur Larralde Xavi

Monsieur Lete Alberti Jose Ramon

Monsieur Martinez Xavier Abaunza

Monsieur Olano Juan Mari

Monsieur Otegi Arnaldo

pour suite,

Au titre de la reconnaissance du Peuple Basque :
Monsieur Poulou Daniel

Monsieur Sansebastian Bernard

Monsieur Setlen GregorioVicario

Madame Soledad Iparraguire Maria

Monsieur Txarpetegui Asier Dyarzabal

Monsieur Zabaleta Patxi

Monsieur Zaldua Corta José Maria

Au titre de la reconnaissance du Peuple Breton :
Monsieur Guyonvarc'h Christian

Monsieur Riou Denis

Au titre de la reconnaissance du Peuple Savoyard :
Monsieur Abeille Patrice

